

Sur "l'enfance" de l'ECIA (Wertid)

Pr. Jean-E. Humblet
Président d'honneur de l'A.B.D.
Honorary fellow de l'ECIA

A la fin des années soixante, au cours de conversations informelles, a commencé à se poser le problème de la collaboration entre associations nationales de documentalistes et de sciences de l'information, des Etats membres de Communautés européennes.

1. En effet, les Communautés, notamment par la direction générale 13 à Luxembourg, compte tenu de leurs compétences multiples liées à la recherche scientifique, se préoccupaient depuis 1959, de coopération en matière de documentation. Beaucoup considéraient le poids des Etats-Unis comme un défi pour les Européens. De surcroît, une certaine conscientisation à l'Europe se développait et l'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés, constituera un pas en avant en la matière en 1973.
2. Parallèlement, à la Fédération internationale de Documentation (FID), la commission régionale pour l'Amérique latine jouait un rôle essentiel, et d'autres avaient été créées pour l'Afrique et l'Extrême-Orient.
Pourquoi pas pour l'Europe ?
Nous en avons parlé avec des collègues britanniques et allemands dans les couloirs de la conférence de la FID, tenue en 1976 à Mexico ; il apparut que celle-ci ne distinguait pas l'Europe occidentale de l'Europe orientale et le poids de l'URSS et de ses satellites y étant considérable, il ne serait pas possible de créer au sein de la FID, une commission de l'Europe occidentale organisant des relations avec les Communautés européennes.
3. Il était clair qu'il fallait créer un groupe autonome. Cette maturation nous conduisit, comme responsable des relations internationales de l'A.B.D. qui la représentait au Conseil et à l'Assemblée générale de la FID, à rencontrer, dans le cadre de la conférence tenue par celle-ci à Edimbourg en septembre 1978, Michael Hill, exerçant de hautes fonctions à la British Library, et alors délégué de l'ASLIB à la FID. Nous tombâmes vite d'accord et quelques semaines plus tard, se tenait une première rencontre des présidents de l'ABD, de l'ASLIB, d'une organisation officielle hollandaise et de la Deutsche Gesellschaft für Dokumentation.
A la réunion suivante, la deuxième, l'ADBS (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés) nous rejoignait au titre des documentalistes français.

4. L'appellation de WERTID (West European Round Table for Information and Documentation, avait été choisie et les règles de fonctionnement suivantes furent adoptées :
 - a. Un lieu de rencontres semestrielles entre le numéro 1 et un numéro 2 de chaque association membre, de sorte que chacune soit toujours représentée.
 - b. L'indication claire, dans la durée, du nom des deux délégués, de sorte que des liens d'amitié se créent grâce à des rencontres, certes d'associations, mais aussi de personnes. C'est pourquoi, plus tard, une réunion amicale fut prévue en fin de journée, le dimanche précédant la journée de travail semestrielle du lundi.
 - c. Au sein de Wertid, la méthode comparative doit permettre de progresser grâce aux informations fournies et reçues sur les activités et projets des uns et des autres : la méthode comparative utilisée permettait de jeter un regard nouveau sur sa propre organisation.
 - d. Pour que ces échanges fussent approfondis, il s'imposait de pouvoir considérer comme confidentielles certaines données fournies à propos des associations membres ou de la FID, ou de la Commission Européenne. Là aussi, jouait la dynamique interpersonnelle.
 - e. Des échanges d'informations et de publications s'intensifièrent et il fut décidé que les membres des diverses associations constituant le Wertid bénéficieraient pour les colloques et formations, des mêmes réductions que les cotisants à l'association nationale organisatrice.
 - f. Il fut bientôt jugé utile et possible d'ajouter les mardis, des réunions ouvertes sur un problème spécifique.
 - g. Par ailleurs, étape par étape, - toujours la dynamique interpersonnelle - le Wertid s'ouvrit aux associations nationales d'autres Etats-membres des Communautés européennes : l'Italie, l'Espagne et le Portugal.
 - h. Le Wertid se dota de règles de fonctionnement précises. Toutefois, les structures restaient légères : président de séance et secrétaire d'un autre pays, mais pas de fonctions ou de secrétariat permanents.

Au fil de ces douze années, la croissance exponentielle de la masse de documents et des innovations scientifiques et techniques n'a cessé de s'accroître : songeons au développement de l'informatique, des techniques de reproduction, au laser, au CD-ROM, à Internet et donc à l'europanisation et à la mondialisation ; toute la problématique des actions des associations constitutives du Wertid a été modifiée. Cette évolution se poursuit depuis qu'elle est devenue l'ECIA.

Il fallait en effet, après 12 ans de fonctionnement, s'adapter tant à son propre élargissement qu'au rôle croissant des médias et de l'information dans la société d'aujourd'hui. En 1991, le Wertid perdit sa chrysalide devenant adulte sous le nom d'ECIA (Conférence européenne des Associations de Science de l'Information).

Commence alors, la suite de l'histoire !